

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- MESURER LES IMPACTS OPÉRATIONNELS DES NOUVELLES RÈGLES COMPTABLES
- SOULEVER LES DIFFICULTÉS DE LEUR MISE EN ŒUVRE
- MAÎTRISER LES NOUVELLES RÈGLES POUR SÉCURISER SES PRATIQUES



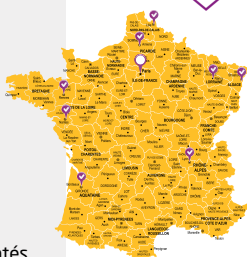
» 3 RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS DANS L'ANNÉE

- ❶ Janvier : Lois de finances
- ❷ Juin : Pratique professionnelle et retours d'expériences
- ❸ Nov/décembre : Arrêté des comptes

LE MATIN : Décryptage opérationnel de l'actualité comptable et fiscale

L'APRÈS-MIDI : Ateliers pratiques orientés sur des problématiques métier

Rejoignez le Cercle le plus proche de chez vous !



LE + Cercles Revue Fiduciaire :
Un réseau de pairs clé en main
Un lien constant avec un expert formateur

INSCRIPTIONS & PROGRAMME :
formation@grouperf.com

www.rfformation.com/cerclesrf

Public concerné

- Directeur Administratif et Financier
- Responsable administratif et financier
- Directeur comptable
- Comptable
- Expert-comptable

Inscription

PAR COURRIER : **Groupe Revue Fiduciaire**,
Service Formation - 100 rue La Fayette, 75010 Paris

PAR EMAIL : mldubois@grouperf.com

Renseignements

PROGRAMME COMPLET SUR DEMANDE :
Marie-Laure DUBOIS
Tél : **01 47 70 72 95**

Informations pratiques

Date : **Jeudi 22 septembre 2016**
8h30 - 17h00

Lieu : **La Maison des Centraliens**
8 rue Jean Gougeon - 75008 Paris

En cas d'empêchement majeur, nous vous offrons la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne. En cas d'annulation de votre part, nous nous réservons le droit de vous facturer des frais d'annulation pouvant atteindre 100 % du prix de la journée.

SA au capital de 3 013 709,25 € - 722 030 277 RCS Nanterre - Identifiant TVA : FR 42 722 030 277 - NAF : 8559A - Siret : 722 030 277 00247 - DEPLIANT_JAC_TARIF_SPECIAL_GRP_320162319

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016

JOURNÉE D'ACTUALITÉ COMPTABLE

LES NOUVELLES RÈGLES COMPTABLES APPLICABLES EN 2016

En 2016, le droit comptable français évolue de façon importante ! Le PCG et les règles applicables aux comptes consolidés sont en effet modifiés par trois textes de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) de 2015. Les professionnels du chiffre doivent s'approprier très vite de nouveaux raisonnements comptables !

I. OPÉRATIONS DE COUVERTURE
anticiper les changements

II. ÉTATS FINANCIERS 2016
Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation du fonds commercial et du goodwill, focus sur la rédaction et les mentions de l'annexe

PRIX : 700 € HT soit 840 € TTC
au lieu de 750 € HT soit 900 € TTC
pour toute inscription avant le 15/07/2016

TVA : 20 %

Un événement Groupe Revue Fiduciaire et Demos



Pour des raisons d'ordre pédagogique, le nombre de places est limité

8h30 : Ouverture de la journée

I) OPÉRATIONS DE COUVERTURE

1) Pourquoi de nouvelles règles ?

- Rappel des insuffisances du PCG et le nouveau règlement de l'ANC 2015-05 du 2/7/2015.
- Champ et objectifs du règlement

2) Les nouveaux principes

- Comptabilité de couverture : traduction des décisions de gestion dans les comptes sociaux et différence avec les IFRS
- Perte de la qualification comptable de couverture en cours de contrat

3) Le cadre des opérations de couverture

- Cadre général : définition, éléments couverts, dérivés utilisés, traitement comptable, présentation dans les comptes et informations dans l'annexe

Focus sur des opérations spécifiques

Problématique et traitement comptable de cas particuliers

1. Couverture avec une composante d'optimisation
2. Couverture de change
3. Couverture sur matières premières

4) Impact des nouvelles règles : comptabilisation des changements de méthodes

11h45 : Atelier (à choisir lors de l'inscription)

Atelier 1 : Gestion de la documentation des opérations de couverture, notamment dans le cadre d'un groupe

Public ayant déjà mis en œuvre des opérations de couverture

Atelier 2 : Déroulé des différentes phases d'analyse d'une opération de couverture

Public n'ayant pas encore mis en place d'opération de couverture

Déjeuner sur place

II) ÉTATS FINANCIERS 2016

1) Transposition de la directive comptable unique

- Rappel du contexte
- Approche retenue par la France ; ord. 2015-900 et décret 2015-903 du 23 juillet 2015, règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 de l'ANC

2) Le traitement du fonds commercial selon le PCG

- Définition, distinction fonds de commerce /fonds commercial
- Quels changements pour 2016 ?
- Conséquences fiscales

3) Le traitement du goodwill dans les comptes consolidés

- Règles et pratiques actuelles
- Quels changements pour 2016 ?

4) Des comptes sociaux aux comptes consolidés

Focus sur la rédaction des annexes 2016

1. Comptes sociaux : impact des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation du fonds commercial
2. Comptes consolidés : appliquer les dispositions du règlement 2015-07

16h20 : Atelier (à choisir lors de l'inscription)

Atelier 1 : Test de dépréciation sur un fonds commercial

Atelier 2 : Justifier la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition

BULLETIN D'INSCRIPTION
JOURNÉE D'ACTUALITÉ COMPTABLE

JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016

☐ M^{me} ☐ M^r :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Établissement à facturer si différent :

→ JE CHOISIS LES ATELIERS

MATIN

☐ ATELIER 1 ou ☐ ATELIER 2

APRÈS-MIDI

☐ ATELIER 1 ou ☐ ATELIER 2

FRAIS DE PARTICIPATION (déjeuner inclus)

PRIX : 700 €^{HT} soit 840 €^{TTC}

au lieu de 750 €^{HT} soit 900 €^{TTC}

pour toute inscription avant le 15/07/2016

RÈGLEMENT

☐ CHÈQUE à l'ordre de Groupe Revue Fiduciaire :
GROUPE REVUE FIDUCIAIRE
SERVICE FORMATION
100 RUE LA FAYETTE, 75010 PARIS

☐ PAR VIREMENT (facturation)

☐ PAR VOTRE OPCA (subrogation)